

## Séance du 5 février 2015

~~~~~

L'an deux mil quinze, le cinq février 2015 à vingt heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles CHAPOTON, Maire de DRACHÉ.

Étaient présents : MM. CHAPOTON G. BARDON D. BRION F-X. COUQUILLOU L. DOUET M. GRANGE F. Mmes. GREFFIER M-J. CHOUARD M-A. DELAUNAY B. PÉRAULT S. PINEAU L. RAGUIN N. SASSIER F.

Absents excusés : Mme PLAULT E. et M DOURY R.

M Fabrice GRANGE est élu secrétaire.

Le Conseil Municipal adopte le procès-verbal de la séance du huit janvier deux mil quinze. Le Conseil Municipal accepte l'ordre du jour à l'unanimité.

### I - FINANCES COMMUNALES

#### • Souscription d'une ligne de trésorerie auprès de la CRCA

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du renouvellement de la souscription de la ligne de trésorerie de 150 000,00 € auprès du Crédit Agricole pour pallier des besoins ponctuels de liquidités.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **CONFÈRE** en tant que de besoin, toute délégation utile à Monsieur le Maire pour la souscription de la ligne de trésorerie, la signature de la convention à passer avec le Crédit Agricole et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement.

### II - VOIRIE

#### 1) Groupement de commandes pour les travaux de voirie 2015

Le Conseil Municipal, délibère et

- **DÉCIDE** de constituer un groupement de commandes avec d'autres communes de la communauté de communes du grand Ligueillois,
- **DÉSIGNE** la commune de MANTHELAN, représentée par M. Dominique DROUULT (1<sup>er</sup> adjoint au maire), comme coordonnateur du groupement
- **DIT** que la procédure choisie est celle du marché de travaux à procédure adaptée, avec possibilité de négociation,
- **DIT** que la commission d'analyse et de choix des offres sera composée du maire de chaque commune (ou de son représentant) et présidée par le coordonnateur du groupement,
- **DIT** que chaque commune signera avec l'entreprise retenue l'acte d'engagement relatif aux travaux qui la concernent
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de groupement de commandes pour les travaux de voirie et/ou d'assainissement d'eaux pluviales pour l'année 2015,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte d'engagement avec le candidat qui sera retenu par la commission de choix des offres prévue dans l'article 4 de la convention de groupement de commandes.

#### 2) Convention avec le Conseil Général relative aux dispositions administratives et techniques de l'entretien des routes départementales 59, 91, 136 et 910.

Considérant que pour améliorer l'aspect visuel et le niveau de sécurité du centre bourg, la commune a réalisé l'aménagement de la voirie et des dépendances des RD 91 et 136,

Considérant la nécessité de fixer les modalités techniques, administratives, financières et juridiques de gestion, d'exploitation et d'entretien ultérieurs de cet aménagement ainsi que des aménagements antérieurs et futurs des routes départementales 59, 91, 136 et 910 de de leurs dépendances situées en agglomération,

Monsieur le Maire propose de l'autoriser à signer avec le Département d'Indre-et-Loire représenté par M Frédéric THOMAS, Président du Conseil Départemental, une convention relative aux dispositions administratives et techniques de l'entretien ultérieur des RD 59, 91, 136 et 910.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer avec le Département d'Indre-et-Loire représenté par M Frédéric THOMAS, Président du Conseil Départemental, une convention relative aux dispositions administratives et techniques de l'entretien ultérieur des RD 59, 91, 136 et 910.

### III - ASSAINISSEMENT

#### • Choix des bureaux d'études pour les études géotechniques et les levés topographiques dans le cadre de la construction de la station d'épuration du bourg

Considérant l'installation choisie « filtre à sable planté de roseaux » pour la construction de la nouvelle station d'épuration du Bourg,

Considérant la nécessité de réaliser des études géotechniques et des levés topographiques, Deux consultations ont été lancées. Six bureaux ont été consultés et tous ont remis une offre avant la date limite du 8 janvier 2015.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **CONFIRME** les choix de la Commission d'Examen des Offres en retenant les offres suivantes :

- pour les études géotechniques, la société ECR de Joué-Lès-Tours
- pour les levés topographiques, la société VOLTE et ROUSSEAU de Tours,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette opération,
- **S'ENGAGE** à inscrire au budget assainissement 2015, les sommes nécessaires à cette opération.

#### **IV- INFORMATIONS SUR LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le budget communal et le budget lotissement seront votés en mars prochain. Restera le budget assainissement lors de la séance d'avril 2015. Il propose d'échanger sur les orientations budgétaires concernant les opérations d'investissement 2015.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

##### • **Programme de voirie 2015**

Monsieur François-Xavier BRION, délégué à la voirie, présente le programme de voirie 2015.

Monsieur le Maire propose aux élus d'inscrire au budget 2015, une somme allouée aux illuminations de Noël afin d'illuminer davantage la commune. Un groupe de travail est créé.

##### • **Contrat Mécénat Michelin**

Dans le cadre d'un contrat mécénat, Michelin met à disposition d'associations loi 1901, associations à but non lucratif, certains de leurs employés arrivant en pré-retraite prochainement.

L'association de football de SEPMEs « USSD » a contracté une convention de ce type avec Michelin, au profit de Madame Claudine COUDRAY.

Afin de lui permettre de travailler un temps complet, un complément a été proposé à l'association de basket « ABCD » de Draché. Madame Nadine RAGUIN, la présidente, a signé une convention avec Michelin pour une durée d'un an qui pourra être prolongée jusqu'à septembre 2016. Sa mission consistera à l'entretien du gymnase (salle, club house, vestiaires et sanitaires).

##### • **Installation provisoire d'un pylône radio dans les Coteaux**

Dans le cadre du projet de la LGV SEA, il a été procédé à l'installation provisoire d'un relais radio. Cet équipement permettra d'établir des communications de sécurité entre les trains travaux, les agents de sécurité ferroviaire se trouvant sur l'ensemble du tracé et les postes de commandement et d'exploitation de Nouâtre (Indre-et-Loire) et Villognon (Charente), afin de pouvoir en cas d'accidents, prévenir les secours dans les plus brefs délais.

Le relais est installé sur la ferme de Monsieur Pascal ROY, au lieudit « Croquet », à Draché.

#### **PROCHAINE RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**

La prochaine réunion de Conseil Municipal aura lieu le **jeudi 12 mars 2015 à 18h00** et la commission des Finances se réunira le mardi 10 mars 2015 à 18h30.

La séance est levée à 22h55.